

# Recrute pour la mise en place de la politique enfance-jeunesse de l'ex canton de Grésy-sur-Aix (7 communes – plus de 14 000 habitants)

## Un(e) animateur(rice) jeunesse

*Mots clés : engagé(e) – investi(e) – disponible – dynamique*

### Missions principales dans le cadre de l'animation d'un futur Point Information Jeunesse (PIJ)

- Accueillir, aller à la rencontre et mobiliser les jeunes afin de créer un climat propice à la prise d'initiatives.
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets de vie.
- Travailler en réseau : communiquer, se faire identifier, développer le partenariat, participer aux actions du réseau jeunesse, etc.
- Mise en place d'actions d'information, de sensibilisation et de prévention auprès de la jeunesse du territoire.
- Participer à l'accueil de loisirs jeunesse durant le temps péri et extrascolaires.
- Diriger exceptionnellement l'accueil de loisirs (11-17 ans).

### Place dans l'organigramme et relations hiérarchiques

Exerce ses fonctions sous :

- l'autorité de la présidente et par délégation le directeur de l'association ;
- la responsabilité hiérarchique et fonctionnelle de la responsable pédagogique et technique.

### Diplômes et savoirs requis (formation, expérience, connaissances théoriques)

- Permis de conduire B indispensable.
- Titulaire à minima d'un niveau 4 de l'animation ou du travail social (BPJEPS ou diplôme équivalent obligatoire) + BAFD ou équivalence.
- Une expérience souhaitée et réussie avec le public adolescent et/ou jeunes adultes d'au moins 12 mois.

### Compétences requises (posture d'animateur)

- Connaissances de la méthodologie de projet.
- Capacité à mobiliser et animer un collectif de jeunes.
- Connaissance du public 11-25 ans.
- Qualités pédagogiques et relationnelles.
- Capacités rédactionnelles et rigueur administrative.
- Compétences en savoir-être, savoir-faire, savoir dire et savoir entendre.

### Particularité du poste

- Possibilité de partir en séjours (France et étranger).
- Travail probable le samedi et possibilités de travail en soirée.

### Conditions et lieu de travail

- Rémunération : indice 300 de la **convention collective de l'animation** soit 1 896 € brut.
- Horaires de travail annualisés sur une base de 35 heures.
- Lieu de travail : 7 communes autour de Grésy-sur-Aix.
- Nature du poste : CDD d'un an **suivi d'un CDI** à partir du 3 mai 2021.

**Merci d'adresser votre lettre de candidature et C.V. par courriel, avant le 14 avril 2021 à :**

Madame la Présidente

Association de Communes Enfance Jeunesse  
66 place de la Mairie - 73100 GRESY SUR AIX

**Contact & renseignement :**

*Julien DAVID – Directeur ACEJ - 06 31 29 70 19 - Courriel : [direction@acej-gresy.fr](mailto:direction@acej-gresy.fr)*